

République Française
COMMUNE DE SAINT-FIRMIN
 Département des Hautes-Alpes

Liste des Délibérations examinées en séance
Conseil Municipal du 20 mars 2026

(Article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales)

Numéro	Objet	Statut
20260303_018D	Désignation d'un secrétaire de séance	Adoptée à l'unanimité
20260303_019D	Élection du Maire	Adoptée à l'unanimité
20260303_020D	Fixation du nombre d'adjoint(s)	Adoptée à l'unanimité
20260303_021D	Élection du/des adjoint(s)	Adoptée à l'unanimité
20260303_022D	Lecture de la Charte de l'élu local	Adoptée à l'unanimité

Secrétaire de Séance,
Fabienne TEULE



Vu pour être affiché le



30 MARS 2026

Le Maire,
Jean-Michel CRET



Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de leurs publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Marseille, 22-24 rue Breteuil - 13281 Marseille Cedex 6, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte. Elles sont portées à la connaissance du public par voie d'affichage ci-présent et sont publiées dans leur intégralité au registre des délibérations.